

**Prix International de Dubaï
pour les Meilleures Pratiques
d'Amélioration du Cadre de Vie**

**GUIDE DE CANDIDATURE ET
FORMAT DE PRESENTATION**

INDEX

Le présent guide fournit les des informations détaillées afin de soumettre un Meilleures Pratiques pour le Prix International de Dubaï pour les Meilleures Pratiques d'Amélioration de l'Environnement. De manière spécifique, les utilisateurs trouveront des informations sur les points suivants:

- ◆ 1 - Présentation du Prix
- ◆ 2 - La Déclaration de Dubaï
- ◆ 3 - La définition des Meilleures Pratiques
- ◆ 4 - Présentation détaillée de prix international de Dubaï
- ◆ 5 - Portée et critère des catégories de prix
- ◆ 6 - Processus de propositions
- ◆ 7 - Le processus de sélection
- ◆ 8 - Calendrier du Prix

ANNEXES:

- ◆ Annexe 1 - Format de présentation utilise pour documenter une Meilleure Pratique
- ◆ Annexe 2 - Catégories thématiques
- ◆ Annexe 3 - Institutions de partenariat de bonnes pratiques
- ◆ Annexe 4 –Documentation
- ◆ Annexe 5 – Coordonnées

NB: Merci de photocopier et distribuer ces instructions si nécessaire. Le texte est disponible en arabe, anglais, français, espagnol, portugais et chinois.

Le guide de soumission et un dossier téléchargeable pour désigner une bonne pratique sont disponibles sur : www.dubaiaward.ae and www.unhabitat.org

1: PRESENTATION DU PRIX

Le Prix de Dubaï a été établi en 1995 sous la direction du Sheikh Maktoum Bin Rashid Al Maktoum, lors de la conférence internationale des Nations Unies de Dubaï du 19 au 22 novembre. 914 représentants de 95 pays se rencontrèrent afin de reconnaître l'impact positif des bonnes pratiques sur l'amélioration de l'environnement. H.H. Sheikh Mohammed Bin Rashid Al Maktoum, le Vice-Président et Premier Ministre des Émirats Arabes Unis et Gouverneur de Dubaï et H.H. Sheikh Hamdan Bin Rashid Al Maktoum, vice-souverain de Dubaï, ministre des finances et de l'industrie et président du conseil municipal de Dubaï ont continue de soutenir ce prix.

Le concours reflète la politique et l'engagement du gouvernement de Dubaï et des Emirats Arabes Unis envers le développement durable des établissements humains et de la protection de l'environnement sur la base d'une coopération internationale.

2: LA DECLARATION DE DUBAÏ:

Un des résultats les plus importants issu de Conférence de Dubaï de 1995 fut l'adoption de la Déclaration de Dubaï, qui établit les principes directeurs et les critères distinctifs pour les Meilleures Pratiques méritantes reconnaissances et propagation.

Par la suite, la Déclaration de Dubaï fut adoptée lors de la seconde Conférence des Nations Unies sur les colonies/installations humaines (Habitat II) à Istanbul, Turquie en juin 1996 et également par la Coordination des Associations Mondiales de Villes et Autorités Locales l'association mondiale des Villes et Autorités Locales.

3: LA DEFINITION DES MEILLEURES PRATIQUES

Les Meilleures Pratiques participent de manière exceptionnelle à l'amélioration de l'environnement. Elles sont définies par les Nations Unies et la Communauté Internationale en tant qu'initiative réussie qui

- ont un impact réel et tangible sur l'amélioration de la qualité de vie des populations;
- sont le résultat de partenariats efficaces entre les secteurs publics, privés et civils de la société;
- sont socialement, culturellement, économiquement et écologiquement durable.

Les Meilleures Pratiques sont promues et utilisées par les Nations Unies et la Communauté Internationale afin de:

- Améliorer la politique publique sur la base des réussites;
- Sensibiliser les preneurs de décisions de tous niveaux ainsi que le public des solutions possibles aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux communs;
- Partager et transmettre le savoir, expertise, et expérience au travers de réseaux et de groupes de travail.

Depuis 1995, de nombreuses Meilleures Pratiques ont été rassemblées à partir de 140 pays, toutes ayant été documentées et disséminées au travers de bases de données de Meilleures Pratiques, qui sont disponibles gratuitement sur internet. Lors de chaque cycle, un comité indépendant d'experts techniques (Comité technique consultatif, CTC) identifie les bonnes pratiques et prépare une sélection pour être présentée devant un Jury International afin de déterminer le vainqueur du prix. Douze prix sont offerts lors de chaque cycle.

4: PRESENTATION DETAILLEE DE PRIX INTERNATIONAL DE DUBAÏ

1. Objectif:

Reconnaître et améliorer la sensibilisation des réalisations extraordinaires et durables afin d'améliorer l'environnement selon les critères de base établis par la Déclaration de Dubaï et la Seconde Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II).

2. Catégories primées:

CATEGORY	NO. OF WINNERS	PRIZE
Prix de Meilleures Pratiques	6 gagnants	U.S.\$ 30,000/- pour chaque lauréat
Prix pour la Transmission des Meilleures Pratiques	2 gagnants	U.S.\$ 30,000/- pour chaque lauréat
Prix pour la Recherche Universitaire	2 gagnants	U.S.\$ 15,000/- pour chaque lauréat
Prix pour le Secteur Privé	1 gagnant	Un trophée et un certificat de commémoration spécifique à ce prix
Prix Individuelle	1 gagnant	Un trophée et un certificat de commémoration spécifique à ce prix

N.B: Changements des catégories primées et/ou valeurs seront reflétés sur le site officiel du DIABP.

3. Fréquence:

Le prix est décerné tous les deux ans lors d'années paires. Le programme et le calendrier de chaque cycle sera annoncé sur les sites officiels du DIABP

4. Admissibilité:

Le concours est ouvert a:

- (a) Organisations ou agences gouvernementales; y compris agences d'aide bilatérale ;
- (b) Comités nationaux d'Habitat ou des points focaux ;
- (c) Agences multilatérales (organismes des Nations Unies, la Banque mondiale etc.) ;
- (d) Villes, autorités locales ou associations respectives ;
- (e) Organisations non-gouvernementales ;
- (f) Organisations communautaires ;
- (g) Secteur privée ;
- (h) Institutions de recherche et institutions académiques ;
- (i) Médias ;
- (j) Fondations publiques ou privées
- (k) Les personnes privées peuvent participer au concours, si elles soumettent une initiative spécifique ou un projet remplissant les critères de Meilleures Pratiques.

5: PORTEE ET CRITERE DES CATEGORIES DE PRIX

I. Portée et critère des catégories de prix des Meilleures Pratiques et de la transmission des Meilleures Pratiques:

Le critère principal de bonnes pratiques à être pris en considération pour le prix comprend

1. **Impact:** Une Meilleure Pratique doit démontrer un impact positif et tangible sur l'amélioration du cadre de vie des populations, en particulier des pauvres et des défavorisés.

a. **Logement durable et développement des communautés :**

- Elargissement des réserves d'eau potable et systèmes sanitaires ;
- Logements, services et établissements communautaires à prix abordables ;
- Accès à la terre, la sécurité des droits fonciers, et financement ;
- Planification communautaire et participation aux prises de décision et d'allocation de ressources ;
- Renouvellement et réhabilitation des centres villes, des quartiers et des établissements humaines ;
- Matériaux et technologies de construction saine et sécuritaire.

b. **Développement urbain et régional durable:**

- Création d'emplois et l'éradication de la pauvreté ;
- Réduction de la pollution et amélioration de la santé environnementale ;
- Accès amélioré aux systèmes de transport commun et de communication ;
- Amélioration des systèmes de collecte de déchets, de recyclage et réutilisation ;
- Promotion des espaces verts dans les villes et utilisation efficaces des espaces publics ;
- Amélioration des cycles de production et de consommation, y compris remplacements/réductions des ressources non-renouvelables.
- Protection et préservation des ressources naturelles et de l'environnement ;
- Utilisation et production des énergies plus efficaces ;
- Préservation des sites d'importance historiques et culturels ;
- Formulation et mise en œuvre de stratégies intégrées et globales de développements urbains.

c. **Gestion des établissements humains durable, efficace, responsable et transparent :**

- Systèmes de gestion, administratif et d'information plus efficace et plus efficiente ;
- Egalité des sexes et équité dans le processus décisionnel, l'allocation des ressources et la conception des programmes et de leur mise en œuvre ;
- Réduction et prévention de la criminalité ;
- Amélioration de la prévention et de l'atténuation des catastrophes et la reconstruction ;
- Intégration sociale et réduction de l'exclusion ;

- Leadership encourageant changement et l'action, y compris changement à la politique publique;
 - Promotion de la responsabilité et de la transparence ;
 - Promotion de l'égalité et l'équité sociale ;
 - Amélioration de la coordination interorganisations.
2. **Partenariats:** Les Meilleures Pratiques doivent se baser sur un partenariat entre au moins deux acteurs mentionnés dans la partie 4.
3. **Durabilité:** Des Meilleures Pratiques devrait produire des changements durables dans au moins une des domaines mentionnée ci-dessous :
- Législation, cadres réglementaires, règlements administratifs et normes reconnaissant formellement les questions et problèmes abordés
 - Politiques sociales et/ou stratégies sectorielles au niveau sous-national qui ont le potentiel d'être répliquée ailleurs ;
 - Cadres institutionnels et processus de prise de décisions qui définir clairement les rôles, les responsabilités des acteurs à différents niveaux, tels que des organisations autorités publiques centrales et locales et des organisations communautaires ;
 - Systèmes efficaces, transparents et responsables de gestion qui utilise les ressources humaines, techniques, financières et naturelles plus efficace.
4. **Critères et considérations supplémentaires:**

Les critères suivants seront utilisés par le Comité indépendant d'Experts Techniques et le jury pour faire la distinction entre les bonne pratiques, meilleures pratiques et pratiques gagnantes.

4.1 **Leadership et autonomisation communautaire:**

- Leadership encourageant changement et l'action, y compris changement à la politique publique ;
- Autonomisation des personnes, voisinages et communautés et l'intégration de leurs contributions ;
- Acceptation et la réactivité à la diversité sociale et culturelle;
- Potentiel de transferts, d'adaptation et reproductibilité ;
- Pertinence aux conditions locales spécifiques et niveau de développement.

4.2 **Egalité des sexes et l'insertion sociale:**

Initiatives qui : accepte et réponds a la diversité social et culturelle ; promeut l'égalité et l'équité sociale (ex. sur la base de revenu, genre, âge et condition physique/mentale) et reconnait et valorise des capacités différentes.

4.3 **Innovation dans un contexte local et transférabilité:**

- La manière dont des autres ont tiré parti ou bénéficié de l'initiative.
- Moyens utilisée pour partager ou transférer les connaissances, expertise et leçons tires.

4.4 Transferts:

- Impact tangible résultant des transferts d'un ou plusieurs des éléments suivants: idées, compétences, procédures, connaissances ou expertise et technologie ;
- Changements de politiques et de pratiques ;
- Durabilité des transferts dans le cadre de dans un processus continu d'apprentissage et de changement.

II. Portée et critères du Prix Individuelle:

➤ **Portée:**

L'objectif de cette catégorie de prix est de reconnaître les individus qui ont contribué de manière exceptionnelle à l'amélioration du cadre de vie de la population dans des voisinages, villages, villes, régions ou pays.

Candidature pour ce prix devrait comprendre:

- Des lettres de soutien émanant d'au moins deux personnes qui connaissent bien les réalisations/l'apport particulier qui sont ceux de la personne désignée.
- Un résumé de deux pages présentant de façon concise les réalisations qui justifient la candidature au prix.
- Des références indépendantes, par exemples des articles parus dans les journaux, revues ou des prix précédents.

➤ **Critères:**

Le présentateur devrait démontrer plusieurs aspects du travail accompli par le candidat, y compris:

- L'emplacement et l'étendue des domaines couverts ;
- Les problèmes abordés ;
- Groupes bénéficiaires : types, taille etc. ;
- Activités réelles ;
- Impact tangible et durable au sein de la localité et au-delà ;
- Changement positif, y compris politique, pratiques courantes, attitudes du public etc. ;
- Aspects novateurs.

III. Portée et critères du Prix pour le Secteur Privé:

➤ **Portée:**

Le prix est accordé aux entités prive qui ont mis en application des programmes/projets visant à améliorer l'environnement **ou** qui ont contribué de manière significative pour améliorer l'environnement de l'entourage proche ou communautés élargies. Ces entités devraient aussi tenir une conscience environnementale et sociale dans la conduite de leurs activités principales.

➤ **Critères:**

Outre les critères généraux de meilleures pratiques présentées, les aspects suivants seront également considérés :

- **Inspiration et l'influence de la pratique (motivation)** - Quelles sont les motifs pour lancer : la responsabilité sociale ? - Action pour contrer les effets négatifs induits par des entreprises privée dans la zone.
- **Flexibilité et prix abordable de la pratique** – La pratique pourrait-elle être reproduite dans une autre zone caractérisée par des problèmes similaires ou connexes ? Des autres acteurs, pourraient-ils effectuer une répliation avec des ressources modestes ?
- **Gouvernance d'entreprise et contrôle de qualité** - Quelles sont les structures de gouvernance du projet? Les membres des communautés bénéficiées, sont-ils inclus ?
- **Responsabilité sociale des entreprises** - L'entreprise, fait-elle partie d'une initiative de responsabilité sociale des entreprises plus vastes ? Quelles sont les autres activités entreprises par la société autre que la pratique présentée ?
- **Contribution de la pratique aux principes du Pacte mondial des Nations Unies** - Comment la pratique a-t-elle contribué à la promotion des principes de droits de l'homme, pratiques de travail équitables, la protection de l'environnement et anti-corruption prévu par le Pacte mondial de l'ONU. Est-ce que la société est une signataire du Pacte mondial de l'ONU ou des systèmes d'éthiques similaires ? (Cet aspect est un important de l'évaluation). Existe-il dans l'entité une politique officielle de non-exploitation et de conscience environnementale ?

IV. Portée et critères du Prix pour la Recherche Universitaire:

Est-ce que la recherche est révolutionnaire? A-t-elle eu des impacts importantes sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens ou apporté des changements d'un pays, région ou comment le monde envisage à rendre les villes plus efficaces, productif et inclusives ?

La recherche peut être menée dans l'un des domaines thématiques précisée dans Annexe 2 (Catégories Thématiques).

Décrivez:

Problème abordée :	300 mots
Portée géographique	100 mots
Approche/méthode de recherche	300 mots
Partenaires	s'il en existe
Conclusions principales/résultats	200 mots
Utilisation des résultats	200 mots
Impact	200 mots
Reconnaissance	s'il en existe

En outre, fournissez une description complète de la recherche y compris la méthodologie, conclusions et résultats, en 6,000 mots maximum.

6: PROCESSUS DE SOUMISSION

1. Les meilleures Pratiques sont présentées conformément au format de présentation précisée dans Annexe 1.
2. Le format de présentation est disponibles sur Internet et peuvent être téléchargées sur le site Internet suivant :

<http://www.dubaiaward.ae> ou <http://www.unhabitat.org>

Si vous avez des problèmes avec les portails, veuillez écrire à bestpractices@unhabitat.org

3. *Les candidatures sont soumises en anglais.* Des présentations dans une autre langue, **doit être accompagnée d'une traduction en anglais. Les proposants sont vivement conseillé de ne pas utiliser des traductions automatiques.**
4. Les proposants sont encouragés à joindre les documents à l'appui suivants (facultatif) :
 - Articles sur la pratique dans des journaux, revues professionnelles, bulletins ou autres publications ;
 - Vidéos en format numérique standard, moins de 10 minutes;
 - Photographes et/ou autre matériel graphique;
 - Brochures ou autre matériel promotionnel.
5. Toutes les soumissions reçues seront acquittée et attribuée numéro de référence et la personne concernée est informée de à la situation de la soumission.
6. Partenaires peuvent contacter les proposants et leur fournir une assistance efficace en examinant les documents avec l'objectif d'assurer qu'ils respectent les critères as ainsi qu'aux règles et règlements du prix. Les partenaires peuvent également leur donner des conseils sur autres actions nécessaires. Les partenaires communiquent à la gestion de Prix les présentations validées répondant aux critères.

7: PROCESSUS DE SELECTION

Toutes les soumissions reçus avant la date limite sera considéré. La date limite sera clairement mentionne et publiées sur le site web officiel de DIABP ainsi que le web site de l'ONU-Habitat : (<http://www.dubaiaward.ae> et <http://www.unhabitat.org>). Les soumissions reçus subiront le processus de sélection suivant :

1. Toutes les présentations conformes au format de présentation et correspondantes aux critères de base des Meilleures Pratiques, sont transmises au Comité Technique Consultatif indépendant (TAC) pour examen.
2. Le TAC examine toutes les présentations et prépare un rapport détaillé comprenant :
 - Une description du processus de sélection;
 - Une liste d'environ 100 Meilleures pratiques;
 - Une courte liste de 48 présentations qui sera transmis au Jury des Meilleures Pratiques pour la sélection définitive des lauréats.
3. Le Jury des Meilleures Pratiques réexamine la courte liste de Meilleures Pratiques pour sélectionner les initiatives méritant le Prix International de Dubaï. Le jury peut recommander moins de douze ou sélectionner aucun pour le prix selon la qualité des présentations et candidats.

Concernant les candidatures individuelles et les projets du secteur privé, des validations supplémentaires et/ou des vérifications au sol peuvent être effectuées lorsque cela est jugé nécessaire par le secrétariat du Prix.

N.B: Tous les proposants seront avisés de leur statut suivant la sélection finale des gagnants par le Jury.

8: CALENDRIER DU PRIX

Novembre:	Lancement du Prix ; portails de l'Internet désormais ouvert aux candidatures.
1 mars:	Date limite de réception des présentations demandant des commentaires.
Fin de mars:	Date ultime pour modifier les présentations afin qu'elles correspondent aux directives établies ainsi que les critères.
Juin:	Evaluation des soumissions par le TAC - sélection d'un maximum de 100 soumission méritants d'être pris en considération comme des Meilleures Pratiques et l'établissement d'une liste courte d'un maximum de 48 initiatives soient transmises au Jury Internationale contenant des recommandations spécifiques sur des pratiques pour le Prix pour Transmission des Meilleures Pratiques
Juillet:	Le jury international choisit les lauréats.
Octobre:	Cérémonie de remise des Prix

N.B: Les dates ci-dessus ne soient pas liées et peuvent être modifiée dès que nécessaire. Tout changement concernant les dates sera communiqué et mise en ligne sur les sites web du Prix.

ANNEX I: FORMAT DU RAPPORT DE MEILLEURES PRATIQUES

Merci de fournir les informations suivantes lors de la soumission de votre Meilleur Pratique :

1. Nom/Appellation de la Meilleur Pratique:

2. La catégorie d'entrée:

- a. Meilleures Pratiques:
- b. Transmission:
- c. Secteur privée:
- d. Individuel/personnel:
- e. Recherche universitaire:

3. Résumé

4. Emplacement de la mise en œuvre de la Meilleur Pratique:

- a) Ville
- b) Pays
- c) **Région** (sélectionner parmi):

Afrique	Etats Arabes	Asie - Pacifique	Europe
Amérique Latine	Caraïbes	Amérique du Nord	

5. Nom et adresse de l'organisation:

Nom de l'organisation :

Rue :

Boite Postale (BP) :

Ville :

Code Postal :

Pays :

Téléphone (code du pays et de localité compris) :

Numéro de fax (code du pays et de localité compris) :

Personne à contacter :

E-mail de la personne à contacter :

6. Type d'organisation, choisir parmi:

• Gouvernement central	• Autorité locale
• Paragouvernemental	• Secteur Privée
• Organisme non-gouvernemental	• Organisme communautaire
• Agence internationale	• Fondation
• Association professionnelle	• Académie/recherche
• Média	• Philanthrope
• Experts techniques/consultants	• Réseaux
• Autres, veuillez préciser	

7. L'organisation présentant la candidature (si différente de celle ci-dessus)

a) Nom de l'organisation :

b) Adresse de l'organisation :

(rue, Boite Postale (BP), ville, code postal, pays, téléphone, numéro de fax et e-mail.

N.B. Veuillez à ce que les codes du pays et de localité y sont compris pour les numéros

de téléphone et fax.

c) **Personne à contacter :**

d) **Type d'organisation, choisir parmi:**

• Gouvernement central	• Autorité locale
• Paragouvernemental	• Secteur Privée
• Organisme non-gouvernemental	• Organisme communautaire
• Agence internationale	• Fondation
• Association professionnelle	• Académie/recherche
• Média	• Philanthrope
• Experts techniques/consultants	• Réseaux
• Autres, veuillez préciser	

8. Partenaires dans l'exécution de la pratique :

Partenaire 1:

a. **Nom du partenaire:**

b. **Adresse du partenaire:**

c. **Classification du partenaire:**

• Gouvernement central	• Autorité locale
• Paragouvernemental	• Secteur Privée
• Organisme non-gouvernemental	• Organisme communautaire
• Agence internationale	• Fondation
• Association professionnelle	• Académie/recherche
• Média	• Philanthrope
• Experts techniques/consultants	• Réseaux
• Autres, veuillez préciser	

d. **Personne à contacter:**

e. **Type de soutien reçu du partenaire:**

• Soutien financier	• Soutien technique
• Soutien politique	• soutien administratif
• Autre (veuillez préciser)	

Partenaire 2:

a. **Nom du partenaire:**

b. **Adresse du partenaire:**

c. **Classification du partenaire:**

• Gouvernement central	• Autorité locale
• Paragouvernemental	• Secteur Privée
• Organisme non-gouvernemental	• Organisme communautaire
• Agence internationale	• Fondation
• Association professionnelle	• Académie/recherche
• Média	• Philanthrope
• Experts techniques/consultants	• Réseaux
• Autres, veuillez préciser	

d. **Personne à contacter:**

e. **Type de soutien reçu du partenaire:**

• Soutien financier	• Soutien technique
• Soutien politique	• soutien administratif
• Autre (veuillez préciser)	

Partenaire 3:

a. **Nom du partenaire:**

b. **Adresse du partenaire:**

c. **Classification du partenaire:**

• Gouvernement central	• Autorité locale
• Paragouvernemental	• Secteur Privée
• Organisme non-gouvernemental	• Organisme communautaire
• Agence internationale	• Fondation
• Association professionnelle	• Académie/recherche
• Media	• Philanthrope
• Experts techniques/consultants	• Réseaux
• Autres, veuillez préciser	

d. **Personne à contacter:**

e. **Type de soutien reçu du partenaire:**

• Soutien financier	• Soutien technique
• Soutien politique	• soutien administratif
• Autre (veuillez préciser)	

Partenaire 4 (comme ci-dessus):

Partenaire 5 (comme ci-dessus):

Partenaire 6 (comme ci-dessus):

Partenaire 7 (comme ci-dessus):

9. Profil financier

En utilisant le tableau ci-dessous, fournir un aperçu financier du budget annuel de la Meilleure Pratique comprenant les 3 à 5 dernières années, en indiquant les origines et allocations (en pourcentage) des contributions de chaque partenaires (jusqu'à 10 partenaires). Veuillez préciser le nom de chaque partenaire :

Partenaire	Années 20..	Années 20..	Années 20..	Années 20..	Années 20..	TOTAL
Partenaire 1 (montant)						
Partenaire 2 (montant)						
Partenaire 3 (montant)						
Partenaire 4 (montant)						
Partenaire 5 (montant)						
Partenaire 6 (montant)						
Partenaire 7 (montant)						
Partenaire 8 (montant)						
Partenaire 9 (montant)						
Partenaire 10 (montant)						
Budget Total (US \$)						

10. L'objectif principal

A partir de l'annexe 2, sélectionnez un **maximum de 3** thèmes décrivant le point focal de votre travail. Sélectionnez seulement la catégorie principale. Des sous-catégories sont fournies afin de décrire le contenu de la catégorie principale et afin de vous guider dans la sélection de la catégorie correspondant à votre Pratique le mieux.

11. Niveau d'activité

Sélectionnez un des niveaux d'activité correspondant à votre niveau d'activité habituel:

• Global	• Régional (international)	• National
• Provincial/état	• Métropolitaine	• Ville
• Voisinage	• Village	• International

12. Ecosystème

Sélectionnez l'écosystème dans lequel votre initiative prend habituellement place:

• Aride/semi-aride	• Côtier	• Continental
• Haut plateau	• Insulaire	• Montagneux
• Bassin	• Tropical/subtropical	

13. Dates clés

Fournissez un maximum de 5 dates d'importance envers l'initiative et pour chaque date, décrivez la en cinq ou six mots.

14. Description

Merci de respecter la limite maximum du nombre de mots indique pour chaque point.

En 2000 mots maximum, utilisez le plan suggéré ci-dessous afin de décrire votre travail:

- **SITUATION AVANT LE DEBUT DE L'INITIATIVE [50 mots environ]**
Décrivez la situation avant que l'initiative ne commence. Quels problèmes principaux nécessitait d'être examiné dans la zone? Concernant une population et zone géographique de quelle ampleur? Quels groupes sociaux, ex. femmes, jeunesse, minorités ethniques, furent affectés et en quel sens?
- **ETABLISSEMENT DES PRIORITES [100 mots environ]**
Listez les points prioritaires de l'initiative. Comment avez-vous organisé l'ordre de priorités ainsi que les groupes à inclure? Merci d'indiquer les rôles particuliers de la gestion et le genre de chaque acteur lorsque cela est approprié.
- **FORMULATION DES OBJECTIFS ET STRATEGIES. [100 mots environ]**
Fournissez un résumé des objectifs et stratégies principales de l'initiative, leur établissement et la personne/organisme responsable de leur établissement. Veuillez indiquer, s'il y a, des objectifs et stratégies spécifiques relatifs au genre. Le cas échéant, décrivez les politiques et stratégies adoptées pour le développement urbain.
- **MOBILISATION DES RESSOURCES [200 mots environ]**
Décrivez la façon dont les ressources financières, techniques et humaines furent mobilisées ainsi que leurs origines, y compris toutes formes d'aides bilatérales ou multilatérales. Indiquez les acteurs (y compris groupes de femmes/ communautaires), les organisations ou institutions en charge et responsable de gérer ces ressources.

- **PROCESSUS [400 mots environ]**

Décrivez les problèmes auxquels vous avez été confrontés lors de la mise en place de l'initiative, la façon dont vous les avez résolus et les problèmes restant. Décrivez également la façon dont les populations (les hommes et les femmes), communautés, organisations et institutions ont participé à l'initiative. Décrivez comment les gens, communautés et organisations ont participé dans le processus de prise de décisions et quelles ont été leurs contributions, au regard des besoins fondamentaux, des droits civils et/ou des politiques. Fournissez un résumé des outils, méthodes, et/ou repères utilisés afin d'évaluer la performance, ainsi que leurs utilisateurs et la fréquence d'utilisation. Par exemple, carnet de rapport, évaluations jointes, hebdomadaire, mensuelle etc.

- **RESULTATS OBTENUS [250 mots environ]**

Décrivez jusqu'à quel point les objectifs précédents furent atteints, la façon dont leur impact a été mesuré de manière quantitative et qualitative ainsi que les personnes qui en ont bénéficié et dans quelle mesure. Décrivez comment l'initiative a été atteinte dans:

- Amélioration réelle dans les conditions de vie des populations, y compris femmes et enfants ;
- Meilleure coordination et intégration entre les différents acteurs, organismes ou institutions ;
- Changements dans les politiques et stratégies sociales, économiques et environnementales aux niveaux local, national, ou régional ;
- Amélioration de la capacité institutionnelle aux niveaux national, sous-national ou local ;
- Changements vers des prises de décisions locales ou nationales, y compris institutionnalisations des partenariats ;
- Reconnaissance et action envers des opportunités et contraintes données ;
- Changements dans l'utilisation et l'allocation des ressources humaines, techniques et financières aux niveaux local/national ;
- Changements dans l'attitude des gens, le comportement et dans les rôles respectifs femmes et des hommes.

- **DURABILITE [300 mots environ]**

Décrivez comment la durabilité des éléments sociaux, économique, environnemental, institutionnelle et culturelle fut atteinte, notamment en ce qui concerne :

- Financière: Utilisation et mobilisation des ressources, y compris de recouvrement des coûts, indiquant les conditions des prêts et les modalités pour remboursement des dettes ;
- Sociale et économique: l'équité et l'égalité entre les sexes et l'inclusion sociale, et la mobilité sociale et économique ;
- Culturelle: le respect et l'égard d'attitudes, comportements et patrimoine ;
- Environnemental: réduction de la dépendance en ressources non renouvelables, (l'air, l'eau, la terre, l'énergie etc.) et changement de modes de production et consommation et de technologies. Par exemple le compostage, le recyclage etc.
- Institutionnelle: Législation, cadres réglementaires, règles et normes reconnaissant formellement les questions et problèmes abordés par une pratique ; Politiques sociales et/ou stratégies sectorielles au niveau sous-national qui ont le potentiel d'être

répliquée ailleurs; Cadres institutionnels et processus de prise de décisions qui définissent clairement les rôles, les responsabilités des acteurs à différents niveaux, tels que des organisations autorités publiques centrales et locales et des organisations communautaires; systèmes de gestion efficaces, transparents et responsables de qui utilise les ressources humaines, techniques, financières et naturelles plus efficacement.

● **LEÇONS TIRES [300 mots environ]**

Décrivez trois ou quatre de plus importantes leçons tirées et comment ces enseignements ont été incorporés ou sont intégrés dans votre initiative ou celle des autres. Décrivez toutes les leçons tirées d'autres initiatives qui ont été incorporées dans votre initiative. Précisez la façon dont ces leçons tirées ont été ou sont prises en considération pour déterminer les politiques, stratégies et plans d'actions en cours ou future. Que feriez-vous différemment lors des transferts de vos expériences ou au cas de changement d'échelle de votre pratique.

➤ **TRANSFERTS [400 mots environ]**

a) Transferts: Dans cette partie, veuillez décrire comment votre initiative a bénéficié d'expérience ou de compétence d'autres pratiques. Décrivez comment l'initiative pourrait ensuite être reproduite. Si le processus de réplification a commencé, indiquer quand cela a commencé et par qui.

b) Transfert de la Meilleure Pratique: **La présente section s'applique uniquement à ceux qui explicitement soumettent leur pratique pour l'un des deux prix réservés aux les transferts des Meilleures Pratiques.**

Un transfert des meilleures pratiques est défini comme un processus par lequel deux ou plus de deux parties s'engagent dans un échange structuré et réciproque pour apprendre les uns des autres en vue d'améliorer des processus, des compétences, des connaissances, des compétences, des expertises ou des technologies afin d'améliorer le cadre de vie. Les transferts peuvent être réalisés dans un pays ou entre des pays. Inclus sont les transferts institutionnels comme la coopération de ville à ville ainsi que les transferts spontanés.

Candidats pour cette catégorie particulière, sont priés de fournir les renseignements suivants:

- Décrivez comment le transfert a été initié et par qui;
- Décrivez le but du transfert et le but du transfert et ce que le transfert implique (échanges de personnel, des voyages d'études, l'assistance technique etc.) y compris la participation et la facilitation de tiers tels que des institutions de renforcement de formation ou de capacités ou des sponsors gouvernementale, bilatéral ou multilatéral.
- Décrivez la ressource et les incidences financières impliquées dans le transfert, y compris le temps du personnel, voyage, transfert de fonds, des logiciels ou de la technologie, etc. ;
- Décrivez les adaptations nécessaires dans par exemple, des outils, des méthodes ou des technologies, en réponse aux différences dans les aspects sociaux, économiques ou culturels entre la pratique originale et les bénéficiaires du transfert;

- Décrivez les résultats ou l'impact du transfert, par exemple, des changements dans la politique, les outils et méthodes de gestion, des changements durables à l'environnement de vie;
- Décrivez les leçons tirées du transfert et ce que vous feriez différemment dans le cas de transferts futurs.
- **POLITIQUE ET LA LEGISLATION CONNEXE [200 mots environ]**
 Cette pratique a été soutenue par une politique ou d'une loi publique municipale, régionale ou nationale? Si oui, décrivez brièvement. Inclure des informations sur les lois, les cadres réglementaires, les règlements ou les normes et sur les processus de prise de décision acceptée et les systèmes de gestion.

15. Références

En utilisant le format ci-dessous, fournissez des articles parus dans les publications professionnelles ou autres (y compris les journaux), en mettant l'accent sur le Meilleure Pratique. Listez pas plus de 10 articles ou des publications en commençant par la plus récente en suivant la séquence ci-dessous.

Titre de l'article: Source (inclure auteur, titre de la publication, le volume/numéro, la date et le numéro de la page):

16. Documentation à l'appui

Veillez fournir des documents à l'appui de votre initiative, y compris: photos professionnelles, vidéos cassettes, CD-Rom, CD vidéo, DVD et documents d'impression illustrant la situation avant, pendant et après l'initiative a été mise en œuvre.

Vous pouvez télécharger vos photos ou les pièces jointes avec votre présentation sur le site Web de prix. Il est préférable en format PDF, MS Word ou au format JPG et les images ne devrait être inférieure à 300 DPI. Comme pour les DVD ou les matériaux de film, vous êtes priés d'envoyer indépendamment à notre adresse postale ou par courrier aux adresses suivantes:

Dubai Municipality P. O. Box: 67 Dubai, UAE Tel: (971 4) 2064450/2215555 Fax: (971 4) 2246666/7033690 Email: dubaiaward@dm.gov.ae Web: www.dubaiaward.ae	UN-HABITAT P.O. Box 30030 - 00100 Nairobi, Kenya Tel: (254 20) 7623058 Fax: (254 20) 7623080 Email: bestpractices@unhabitat.org Web: http://www.unhabitat.org ; http://www.bestpractices.org
---	---

N.B: Veuillez mentionner le nom et les détails de la présentation comme par le formulaire sur les sites Web. La gestion de Prix n'est pas obligé de retourner les document à l'appui justificatives à l'expéditeur à moins que les services de messagerie de retour a été payé à l'avance.

ANNEXE 2: CATEGORIES THEMATIQUES

Sélectionnez pas plus de trois thèmes décrivant l'objet de votre travail. Ne sélectionner que les thèmes principaux (en caractères gras). Les sous-thèmes (en points de balle) sont fournis uniquement pour décrire le contenu des thèmes principaux et pour vous guider dans le choix des thèmes qui correspondent le mieux à votre pratique.

Technologies appropriées

• Efficacité énergétique	• Gestion et traitement des déchets
• Réutilisation et recyclage des déchets	• Drainage et d'assainissement,
• Transport et mobilité	• Technologies d'infrastructure
• l'approvisionnement d'eau potable	• Assainissement écologique
• production d'énergie propre	

Architecture et urbanisme

• Design abordable/écologique	• Constructions vert
• Communauté durable	• Aménagement paysager
• Conservation du patrimoine	• Matériaux de construction éco-compatibles

Enfants et jeunes

• 0 - 9 ans	• 10 ans à l'âge d'adulte
• Santé et nutrition	• Education et formation professionnelle (y compris les garderies et la garde après l'école)
• Programmes environnementaux destinée à la jeunesse	• Planification participative des enfants et développement du leadership
• Programmation loisirs/culturelle	• Législation/ plaidoyer
• Les programmes communautaires dans des conditions particulièrement difficiles (abus, travail des enfants, la guerre)	• Jeunes à risque

Engagement civique et vitalité culturelle

• Participation communautaire	• Vitalité sociale et culturelle
• Expression et animation	• Conscience civique et éducation
• Arts et développement culturel	• Respect de la diversité culturelle

Changements climatiques

• Adaptation au changement climatique	• Impact des changements climatiques et évaluations de la vulnérabilité
• Atténuation des changements climatiques	• Projections climatiques

Situation de catastrophe et d'urgence

• Réduction de la vulnérabilité	• Préparation et conscience civique
• Planification des mesures d'urgence et systèmes d'alerte précoce	• Capacité de réaction
• Réduction et atténuation des risques	• Systèmes de Life-Line
• Réhabilitation/reconstruction post-désastre	• Evaluation et le zonage des risques de
• Risques et besoins spécifiques à chaque sexe	

Développement économique

<ul style="list-style-type: none">• Développement économique local/métropolitain	<ul style="list-style-type: none">• Développement industriel
<ul style="list-style-type: none">• Développement d'entreprise (secteurs formels et informels)	<ul style="list-style-type: none">• Développement de l'investissement
<ul style="list-style-type: none">• Formation de capital et entrepreneuriat	<ul style="list-style-type: none">• Formation
<ul style="list-style-type: none">• Possibilités coopératives	<ul style="list-style-type: none">• Microcrédit
<ul style="list-style-type: none">• Egalité d'accès aux ressources économiques	

Gestion de l'environnement

<ul style="list-style-type: none">• Réduction de la pollution	<ul style="list-style-type: none">• Ecologisation urbaine
<ul style="list-style-type: none">• Technologies écologiquement rationnelles	<ul style="list-style-type: none">• Assainissement de l'environnement
<ul style="list-style-type: none">• Santé environnementale	<ul style="list-style-type: none">• Evaluation intégrée, surveillance et contrôle, et comptabilité verte
<ul style="list-style-type: none">• Durabilité écologique	<ul style="list-style-type: none">• Incitations pour gestion rationnelle
<ul style="list-style-type: none">• Gestion des ressources	<ul style="list-style-type: none">• Ecotourisme
<ul style="list-style-type: none">• Indicateurs de durabilité	

Egalité des sexes et d'insertion sociale

<ul style="list-style-type: none">• Rôles et responsabilités assignés au sexe	<ul style="list-style-type: none">• Besoins spécifiques au sexe
<ul style="list-style-type: none">• Autonomisation des femmes	<ul style="list-style-type: none">• Accès aux ressources
<ul style="list-style-type: none">• Contrôle des ressources	<ul style="list-style-type: none">• Législation
<ul style="list-style-type: none">• Eliminer les obstacles à l'équité.	<ul style="list-style-type: none">• Ethnicité
<ul style="list-style-type: none">• Intégration sociale	<ul style="list-style-type: none">• Sécurité des femmes
<ul style="list-style-type: none">• Prévention de l'abus des immigrants/migrants	

VIH/SIDA

<ul style="list-style-type: none">• Stratégies municipales de lutte contre le VIH-SIDA	<ul style="list-style-type: none">• Partenariats public/privé/communautaire
<ul style="list-style-type: none">• Orphelins du VIH / SIDA, familles d'accueil, ménages dirigés par des enfants	<ul style="list-style-type: none">• Initiatives de sensibilisation et d'information, utilisation des médias
<ul style="list-style-type: none">• Réforme juridique et politique	<ul style="list-style-type: none">• Impact selon les genres du VIH / SIDA (notamment des femmes)

Logement

<ul style="list-style-type: none">• Production de logements abordables	<ul style="list-style-type: none">• Itinérance
<ul style="list-style-type: none">• Accès au financement du logement et amélioration	<ul style="list-style-type: none">• Amélioration des bidonvilles et d'établissements
<ul style="list-style-type: none">• Secteur de la construction	<ul style="list-style-type: none">• Matériaux de construction et technologie de la construction
<ul style="list-style-type: none">• Egalité d'accès aux ressources en matière de logement et de la propriété	<ul style="list-style-type: none">• Logements locatifs
<ul style="list-style-type: none">• Règlements et normes	

Logement et les droits de l'homme personne

• Mise en œuvre du droit à un logement convenable	• Prévention des expulsions forcées
• Sécurité d'occupation	• Location sécurisée
• Fourniture d'une infrastructure pour le logement convenable	• Accessibilité des logements
• Habitabilité du logement et respect du milieu culturel	• Logement abordable
• Egalité des droits à la propriété et l'héritage (par les femmes)	

Infrastructure, Communication, Transport

• Utilisation de l'énergie, la conservation et la production	• Transport et mobilité
• Communication et médias	• Approvisionnement en eau potable
• Gestion et le traitement des déchets	• Drainage et assainissement
• Technologie d'infrastructure	• Assainissement écologique
• Accès équitable aux infrastructures (en particulier pour les femmes)	

Gestion de l'utilisation des sols

• Aménagement des terres	• Systèmes d'information géographique
• Incitation au développement	• Conservation des espaces ouverte
• Aménagement de terrains	• Renouvellement urbain/ suburbaine
• Gestion immobilière	• Egalité des droits à la propriété et l'héritage (par les femmes)

Personnes âgées

• Conception d'habitation accessible et sure	• Participation
• Santé	• Emploi et sécurité financière
• Activités intergénérationnelles	• Transport
• Foyers de groupe	

Réduction de la pauvreté

• Génération de revenus	• Création d'emplois
• Formation professionnelle	• Accès au crédit
• Accès égal à l'emploi, le crédit et la formation	

Modes de production et de consommation

• Accès équitable aux infrastructures	• Sensibilisation des consommateurs
• Utilisation de l'énergie, la conservation et la production	• Responsabilité du producteur
• Mobilité saine	• Cycles de consommation/production
• Utilisation et la consommation de l'eau	• Communication et médias
• Conservation des ressources	

Communautés résistantes

• Catastrophes naturelles	• Chocs économiques
• Crises sanitaires	• Conflit et terrorisme
• Partenariats stratégiques	

Inclusion sociale,

• Contrôle des ressources	• Législation
• Elimination des obstacles à l'équité	• Âge, classe, appartenance ethnique, sexe
• Intégration sociale	• Sécurité des femmes
• Prévention de l'abus des immigrants/ migrants	

Services sociaux

• Education	• Recréation
• Santé et bien-être	• Sécurité publique
• Réduction et prévention de la criminalité	• Réforme du système judiciaire
• Egalité d'accès aux services sociaux (en particulier par les femmes)	• Groupes vulnérables, y compris des femmes

Coopération technique et internationales

• Coopération et aide multilatérale	• Coopération et aide bilatérale
• Coopération entre villes	• Réseautage
• Echanges et apprentissage entre pairs	• Formation et la formation continue dans
• Développement du leadership	

Outils et méthodes

• Logiciel et matériel	• Formation et renforcement des capacités
• Transfert de technologie	• Outils et systèmes de gestion
• Outils et techniques de planification	• Recherche et développement
• Systèmes des technologies de l'information et de la communication	• Réseautage

Planning planification urbaine et régionale

• Planification de l'utilisation des sols	• Budgétisation
• Incitation au développement	• Planification régionale
• Conservation d'espaces ouverte	• Planification des ressources régionales
• Aménagement du territoire	• Planning Planification urbaine/méto à l'échelle
• Renouvellement et régénération urbain/suburbain	• Conservation Planning Patrimoine culturel/ planification de la conservation
• Localisation de l'Agenda 21	• Planification stratégique
• Processus consultatif	• Réglementations d'urbanisme
• Programmation d'investissement	• Liens entre zones urbaines et rurales

Gouvernance urbaine

• Gestion et administration urbaine	• Partenariat avec la société civile
• Législation	• Public Policy
• Budgétisation participative et développement de la prise de décision	• Ressources humaines et le leadership.
• Mobilisation des ressources	• Décentralisation
• systèmes de gestion et d'information	• Réforme institutionnelle
• Contrôle, évaluation et audit	• Transparence et responsabilité
• Femmes occupant des rôles de leadership	• Gouvernement e métro/urbaine a l'échelle
• Partenariat public-privé	

Utilisation de l'information dans la prise de décision

• Indicateurs et statistiques	• Cartographie (Systèmes d'Information Global)
• Gestion (systèmes d'information de gestion)	• Utilisation des technologies de l'information et de communication
• Utilisation des médias et sensibilisation	• Amélioration de l'accès et la participation
• Recherche	• Elaboration des politiques
• Données ventilées par sexe et analyse	

Eau et assainissement

• Approvisionnement en eau et gestion de la demande	• Services pour les populations urbaines pauvres
• Assainissement à faible coût	• Eco-assainissement
• Fourniture de services de base par des micro-entreprises	• Partenariats public/privé/communautaires

ANNEXE 3: INSTITUTIONS PARTENAIRES DES MEILLEURES PRATIQUES

Le prix est administré par la municipalité de Dubaï en coopération avec l'ONU-Habitat.

Veillez trouver ci-dessous la liste de nos partenaires des Meilleures Pratiques:

UN-Habitat, Nairobi

Personne à contacter : Lina Rylander

E-mail: bestpractices@unhabitat.org

Web: <http://www.unhabitat.org> / <http://www.bestpractices.org>

UN-HABITAT ROLAC – Rio de Janeiro

Contact Persons: Carolina Guimaraes / Erik Vittrup

E-mail: Carolina.guimaraes@onuhabitat.org; Vittrup@onuhabitat.org

AFRICA

Environmental Development Action in the Third World (ENDA Tiers Monde)

Personne à contacter: Malick Gaye

Email: rup@enda.sn

Web: www.enda.sn

ARAB STATES

Dubai Municipality

Personne à contacter: Sameer Abdulrahman

E-mail: dubaiaward@dm.gov.ae

Web: www.dubaiaward.ae

ASIA

International Art and Architecture Research Association (IAARA)

Personne à contacter: Reza Pourvaziry M. Arch – President

E-mail: president@iaara.org.ir

Web: www.iaara.org.ir

EUROPE

UN-Habitat Best Practices Hub Vienna

E-mail: office@bestpractices.at

Web: www.bestpractices.at

Ministerio de Fomento

Dirección General de Arquitectura, Vivienda y Suelo

Personne à contacter: Jose Luis Nicolas

E-mail: jlnicolas@fomento.es / concursobbpp@fomento.es

Web: <http://www.fomento.es/> <http://www.habitat.aq.upm.es>

University of Naples ‘Federico II’

Department of Conservation of Environmental and Architectural Assets

Personne à contacter: Luigi Fusco Girard – Professor

E-mail: girard@unina.it / cerreta@unina.it

Web: www.unina.it / www.conservazione.unina.it

Building and Social Housing Foundation – BSHF UK

Personne à contacter: Silvia Guimaraes

E-mail: Silvia.Guimaraes@bshf.org

Web: www.bshf.org

LATIN AMERICA

FORO Ibero-Caribbean

Brazilian Institute for Municipal Administration (IBAM)

Personne à contacter: Alberto Lopes

E-mail: Alberto.lopes@ibam.org.br

Web: www.ibam.org.br

Centro de Vivienda y Estudios Urbanos (CENVI)

Personne à contacter: Alejandro Suárez Pareyón

E-mail: suarezpareyon@yahoo.com.mx

Web: <http://www.cenvi.org.mx/>

El Agora

Personne à contacter: Claudia Laub

E-mail: elagora@arnet.com.ar; claudialaub@agora.com.ar;

claudiacristina.laub@gmail.com

Web: www.elagora.org.ar

Fundacion Habitat Colombia

Personne à contacter: Lucelena Betancur Salazar – Director

E-mail: direccion@fundacionhabitatcolombia.org

Web: <http://www.fundacionhabitatcolombia.org>

Fundación Salvadoreña de Desarrollo y Vivienda Mínima – FUNDASAL

Personne à contacter: Ismael Castro

E-mail: direccion@fundasal.org.sv

Web: www.fundasal.org.sv

University of Costa Rica

Personne à contacter: Ana Gretel Molina

E-mail: anmolin@racsaco.cr

Corporación Estudios Sociales y Educación – SUR

Personne à contacter: Alfredo Rodríguez

E-mail: arsur@sitiosur.cl ; rodriguezarranz@gmail.com

Web: www.sitiosur.cl

Universidad de Costa Rica FUNDEVI

Personne à contacter: Ana Grettel Molina. Profesora
E-mail: mejorespracticascr@gmail.com ; amolina@cfia.cr
Web: <http://www.arquis.ucr.ac.cr/>
Web: <http://www.fundevi.ucr.ac.cr/>

Centro de Estudios y Promoción del Desarrollo - DESCO

Personne à contacter: Ramiro Garcia
E-mail: ramiro@desco.org.pe / rg@urbano.org.pe
Web: www.desco.org.pe / www.urbano.org.pe
Facebook: <http://facebook.com/desco.programaurbano>
PERÚ

Ministerio de Fomento de España

Personne à contacter: José Luis Nicolás Rodrigo
E-Mail: jlnicolas@fomento.es

NORTH AMERICA

IUD-Institute for Sustainable Communities (JCI)

Personne à contacter: Mona Serageldin
E-mail: serageldin@i2ud.org / leith@i2ud.org
Web: www.i2ud.org

Joslyn Castle Institute for Sustainable Communities (JCI)

Personne à contacter: Cecil Steward
E-mail: csteward@unlnotes.unl.edu / info@sustainabledesign.org
Web: www.ecospheres.com

Global Urban Development

Personne à contacter: Marc A. Weiss
E-mail: info@globalurban.org / marcweiss@globalurban.org
Web: www.globalurban.org

GLOBAL NETWORKS

Huairou Commission

Personne à contacter: Jan Peterson / Dr. Sangeetha Purushothaman
E-mail: info@huairou.org; jan.peterson@huairou.org; bpfound@gmail.com
Web: www.huairoucommission.org

International Council for Local Environment Initiatives (ICLEI)

Personne à contacter: Monika Zimmermann
E-mail: Monika.Zimmermann@iclei.org
Web: <http://www.iclei.org>

ANNEXE 4: AUTRES DOCUMENTS DISPONIBLES

Le site Web comprend des échantillons de documentations, formulaires et des exemples de la façon d'appliquer pour le prix.

Veillez trouver ci-dessous une liste des documents qui peuvent être trouvés sur le site Web :

- La Déclaration de Dubaï
- Guide de candidature
- Des échantillons de présentations précédentes.

ANNEXE 5: COORDONNÉES

UN-Habitat Headquarters and Africa Office
Best Practice and Local Leadership
Programme, UN-Habitat
P.O. Box 30030 - 00100
Nairobi, Kenya
Tel: (254 20) 7623058
Fax: (254 20) 7623080
Email: bestpractices@unhabitat.org
Web: <http://www.unhabitat.org>
<http://www.bestpractices.org>

Dubai Municipality
P. O. Box: 67
Dubai
UAE
Tel: (971 4) 2064450/2215555
Fax: (971 4) 2246666/7033690
Email: dubaiaward@dm.gov.ae
Web: www.dubaiaward.ae

Best Practices Database on the Websites:
<http://www.bestpractices.org> ou <http://www.dubaiaward.ae>